

# Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Lutte à armes égales entre les exportateurs de bois suisses et leurs concurrents européens (Mo. 17.3843)**

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Ziehli, Karel

## Citations préféré

Ziehli, Karel 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Lutte à armes égales entre les exportateurs de bois suisses et leurs concurrents européens (Mo. 17.3843), 2017 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 30.06.2025.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	1
<b>Economie</b>	1
Agriculture	1
Sylviculture	1

## Abréviations

<b>UREK-SR</b>	Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Ständerates
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>BGCITES</b>	Bundesgesetz über den Verkehr mit Tieren und Pflanzen geschützter Arten

---

<b>CEATE-CE</b>	Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats
<b>UE</b>	Union européenne
<b>LCITES</b>	Loi fédérale sur la circulation des espèces de faune et de flore protégées (Loi sur les espèces protégées)

# Chronique générale

## Economie

### Agriculture

#### Sylviculture

**MOTION**  
DATE: 15.12.2017  
KAREL ZIEHLI

Sans discussion, le Conseil national adopte la motion Flückiger-Bäni (udc, AG) intitulée "**lutte à armes égales entre les exportateurs de bois suisses et leurs concurrents européens**". Une motion identique, déposée par le sénateur UDC Peter Föhn (udc, SZ) dans la chambre sœur, était également acceptée plus tôt dans la semaine. Celles-ci demandent à ce que le Conseil fédéral établisse les conditions-cadres légales permettant d'avoir les mêmes normes que celles en vigueur dans l'UE en ce qui concerne l'interdiction d'importer du bois provenant de coupes illégales. En effet, les producteurs suisses de bois souffrent de la législation en vigueur, qui n'est pas semblable aux normes européennes et qui amène, pour tout export de bois dans les pays de l'Union Européenne, un effort administratif conséquent. Tout comme son collègue de parti, Silvia Flückiger-Bäni demande à ce que soit étudiée la possibilité de passer par une ordonnance s'appuyant sur la loi sur les espèces protégées (LCITES) – considérée comme la solution la plus rapide.

Le Conseil fédéral a délivré, dans son message, le même avis que pour la motion sœur, à savoir que cela ne rentrait vraisemblablement pas dans le cadre de cette loi; l'ensemble du bois n'étant pas en danger de disparition. Il étudiera toutefois cette possibilité ainsi qu'une possible révision de la loi en vigueur sur le bois et se penchera sur la question de la reconnaissance des normes par l'UE afin de mettre fin à cette barrière commerciale.<sup>1</sup>

**MOTION**  
DATE: 27.09.2018  
KAREL ZIEHLI

Tout comme la motion Föhn (udc, SZ) présentant des demandes identiques, la motion intitulée «**Lutte à armes égales entre les exportateurs de bois suisses et leurs concurrents européens**» de Sylvia Flückiger-Bäni (udc, AG) est acceptée par les deux chambres. Sans discussion, la chambre haute – avec le soutien du Conseil fédéral et de sa commission compétente, la CEATE-CE – soutient cette motion souhaitant mettre la réglementation suisse concernant le bois au même niveau que la réglementation européenne, afin de réduire la bureaucratie engendrée et rendre le secteur plus concurrentiel.<sup>2</sup>

**MOTION**  
DATE: 10.09.2019  
KAREL ZIEHLI

La motion Flückiger-Bäni (udc, AG) "**Lutte à armes égales entre les exportateurs de bois suisses et leurs concurrents européens**" a été classée par l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral ayant proposé une modification de la loi sur l'environnement afin de répondre aux doléances de la parlementaire argovienne.<sup>3</sup>

---

1) AB NR, 2017, S. 2187; Motion Flückiger-Bäni\_17.3843

2) AB SR, 2018, S. 783 f.

3) AB NR, 2019, S.847 ff. ; AB SR, 2019, S.621 ff.